Directeurs Généraux OPH
LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°583 en date du 7 Mars 2022

Pensées du moment : « ***C'est souvent compliqué de parler du bonheur. Passer ma vie professionnelle aux côtés de personnes malheureuses m'a convaincu que se rapprocher du bonheur était une bonne et intelligente idée*** ». **CONSOLATIONS** Celles que l'on reçoit et celles que l'on donne – Christophe ANDRE.

Et **Guerre en UKRAINE** : le Mouvement HLM se mobilise pour l'accueil des personnes déplacées (communiqué de presse USH du 1er Mars).

CORONAVIRUS : Alors que le Ministère du Travail a fait paraitre de nouvelles précisions sur l'activité partielle pour garde d'enfants, **suspension du passe sanitaire** dans les endroits ou il est demandé et du **port du masque en intérieur** (sauf transports et services de santé) à compter du 14 Mars.

1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION

RETENEZ LA DATE : Le 1er JUIN 2022 à Paris, 5ème journée des DG OPH/ESH/EPL. Thèmes (titres provisoires) autour de Perspectives HLM et Financiarisation du logement social.
Plus de précisions dans les prochaines éditions.

Lors de la réunion du **BUREAU** du 4 Mars les points suivants ont été notamment examinés : organisation du Séminaire du COMITE DIRECTEUR à Strasbourg les 24/25 Mars afin **de préparer le Congrès national à NANTES les 20/21 Octobre 2022**, préparation de la 5ème journée évoquée ci-dessus et avancement du dossier **Décret-balai sur le contrat de DG avec les Ministères**.

2 – NOUVEAUX TEXTES

Loi n°2022-270 en date du 28 Février 2022 (dite loi Lemoine) **pour un accès plus juste, plus simple et plus transparent au marché de l'assurance emprunteur**.
Possibilité de résiliation à tout moment et sans frais des assurances pour emprunts immobiliers, avec également des mesures de simplification telle la suppression du questionnaire santé pour les emprunts en dessous de 200.000 €. Également **droit à l'oubli** ramené de 10 à 5 ans avec évolution de la grille de référence de la convention A.E.R.A.S. « *S'Assurer avec un Risque Aggravé de Santé* ».

Loi n°2022-301 du 2 Mars 2022 **relative au choix du nom issu de la filiation.**
Simplification de la loi sur le changement de nom de famille. Chacun à ses 18 ans pourra choisir son nom de famille pour garder celui de la mère ou du père ou les deux. Les parents pourront changer le nom d'usage de leur enfant mineur.
Application au 1erJuillet 2022.

Loi n°2022-309 du 3 Mars 2022 pour la mise en place d'une **certification de cybersécurité des plateformes numériques destinée au grand public**.
Protection des données hébergées par l'opérateur ou ses prestataires avec réalisation d'un **audit cybersécurité**.
Application à partir du 1erOctobre 2023.

Décret n°2022-305 du 1er Mars 2022 relatif aux **exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments de bureaux** et d'enseignement primaire et secondaire.
Fixation des niveaux d'exigence pour optimisation de la conception énergétique du bâti, **limitation de la consommation d'énergie, limitation de l'impact sur le changement climatique, limitation de l'impact des composants du bâtiment et limitation des situations d'inconfort en période estivale**.
Application au 1er juillet 2022.

Publication le 22 février sur le site SERVICE-PUBLIC.FR de la décision : **Prix du gaz bloqué les copropriétés et les HLM y ont droit aussi.**
Mais toujours **dans l'attente des mesures concrètes** pour répondre aux demandes des locataires.

3 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

Le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (G.I.E.C.) a publié le 28 Février, après approbation le 27 Février, des rapports intitulés : **« Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilités** ».
Il est souligné un avertissement terrible sur les conséquences de l'inaction, le fait que **le changement climatique constitue une menace grave et croissante pour notre bien-être et la santé de la planète.** Que tout délai supplémentaire pour atténuer le changement climatique et s'y adapter compromet l'avenir.
Le changement climatique contribue aux crises humanitaires là où les risques climatiques inter réagissent avec une plus grande vulnérabilité.
Le réchauffement de la planète qui atteindra **+ 1,5 ° à court terme** entraînera une augmentation inévitable des multiples risques climatiques et présentera des risques multiples pour les écosystèmes et les êtres humains.
Quatre risques clés en Europe : les vagues de chaleur – les pertes de rendements agricoles – les pénuries d'eau et les inondations côtières et continentales.
Les conditions favorables à l'adaptation : engagement et suivi politiques – amélioration des connaissances sur les impacts et les solutions, mobilisation renforcée et accès à des ressources financières adéquates et **processus de gouvernance qui donnent la priorité à l'équité et la justice dans la planification et la mise en œuvre des actions.**

Lors de l'anniversaire des 15 ans de la **loi Droit au logement opposable (D.A.L.O.)** le 4 mars à Lyon, il a été rappelé que **le droit au logement ne se gagne pas selon son mérite, son parcours ou ses capacités financières**. Une alerte a été faite sur les menaces qui pèsent régulièrement sur le respect de cette loi.

Dans le cadre de la Présidence Française du Conseil de l'Europe (P.F.U.E.) pour les 6 premiers mois de 2022, des conférences vont avoir lieu les 7 et 8 mars prochains.
Elles porteront sur la production de logements durables et abordables.
A partir de bonnes initiatives existantes et avec l'identification de leviers d'action, le point sera fait sur les enjeux et les initiatives en matière d'efficacité énergétique des logements.

4 - LU POUR VOUS

La Convention Nationale des Architectes lors de sa réunion en début d'année, a dressé un constat sans appel : ***depuis la fin des années 1960 la France ne dispose plus d'une politique publique du logement à la hauteur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels est confronté le pays*** (Ordre des Architectes – 23.2.).

Selon un protocole signé le 2 mars entre les syndicats de police et le Ministre de l'Intérieur, il est prévu notamment ***d'augmenter d'ici 2027 les réservations de logements sociaux, de mettre en place un nouveau dispositif d'accès prioritaire au logement social.***

5- BREVES

Si les logements autorisés et les mises en chantier progressent sur les 12 derniers mois, elles **ne sont que légèrement supérieurs à la situation avant la période de confinement.**